

GAFFIÈRE FAILLÉ  
**conservatoire**

**PROJET**  
**D'ÉTABLISSEMENT**  
**2022 / 2027**

# PRÉAMBULE

FRUIT DES ÉCHANGES initiés au sein de l'équipement avec l'ensemble des agents de l'établissement, le projet d'établissement 2022-2027 du conservatoire de GrandAngoulême s'inscrit dans le cadre plus large du projet d'agglomération dans les domaines du numérique, de la mise en œuvre de la stratégie énergétique, de la cohésion sociale, et bien sûr de la politique culturelle.

S'appuyant sur une présentation de l'état des lieux : missions, partenariats et analyse des atouts et des fragilités, le projet d'établissement aborde les thématiques territoriales et pédagogiques qui doivent porter l'évolution de l'enseignement jusqu'en 2027.

Ce projet d'établissement a également pour vocation de nourrir la réflexion ouverte autour de la réhabilitation du bâtiment principal, enjeu majeur pour le futur du conservatoire.

# SOMMAIRE

## PARTIE 1

### PRÉSENTATION

[Missions du conservatoire - PAGE 8](#)

### ÉTAT DES LIEUX :

[Partenariats éducation nationale - PAGE 10](#)

OTAE/EAC

Classes à horaires aménagés musique - CHAM

Dispositif de sensibilisation - Viens voir

la musique, la danse et le théâtre - VVMDT

Organisation pédagogique - parcours des études

Diffusion artistique et communication - PAGE 13

Répartition des élèves, sociologie, moyens

humains - PAGE 14 à 19

[ANALYSE : ATOUTS ET FRAGILITÉS - PAGE 19](#)

## PARTIE 2

### Le projet – page 25

[AXE 1 UN ÉTABLISSEMENT ANCRÉ DANS LE TERRITOIRE  
PAGE 22](#)

- 1.1 : inscrire le conservatoire dans la dynamique de l'image
  - 1.1.1 : construire un projet pédagogique de formation préprofessionnelle théâtre en direction des comédiens, incluant la dimension du jeu devant la caméra
  - 1.1.2 : composition de musique à l'image
- 1.2 : consolider la logique de partenariat
- 1.3 : renforcer le lien avec le monde amateur du territoire
- 1.4 : recenser les lieux d'accueil du territoire et leurs possibilités pour mieux construire les possibilités d'externalisation de la diffusion

[AXE 2 PÉDAGOGIE - PAGE 24](#)

- 2.1 : améliorer l'accueil des élèves en situation de handicap
- 2.2 : consolider les réseaux départemental et régional
- 2.3 : renforcer la prise en compte du temps de l'élève dans l'élaboration des propositions pédagogiques
- 2.4 : accompagner les familles

[AXE 3 DÉVELOPPEMENT NUMÉRIQUE - PAGE 25](#)

- 3.1 : doter l'établissement d'un environnement numérique de travail (ENT)
- 3.2 : développer une bibliothèque de ressources pour les élèves

3.3 : poursuivre la dynamique initiée au niveau de la diffusion sur format vidéo en direct ou enregistré

[AXE 4 DÉVELOPPEMENT DES PUBLICS - PAGE 27](#)

- 4.1 : développer une communication au service du projet
  - 4.1.1 : une communication au service du projet
  - 4.1.2 : renforcer les actions de diffusion sur le territoire
  - 4.1.3 : une présence à renforcer au sein des établissements scolaires

[AXE 5 ÉVOLUTION DES MOYENS DU CONSERVATOIRE  
PAGE 28](#)

- 5.1 : consolider le parc instrumental
- 5.2 : réhabilitation du bâtiment

## CONCLUSION

[PAGE 30](#)

**PARTIE I**  
**PRÉSENTATION**

## MISSIONS DU CONSERVATOIRE

LES MISSIONS du conservatoire Gabriel-Fauré de GrandAngoulême, classé Conservatoire à Rayonnement Départemental (CRD) par l'État, sont définies par le Ministère de la Culture. Elles relèvent des domaines suivants :

### ACTION PÉDAGOGIQUE

Activité essentielle et fondatrice des conservatoires, l'action pédagogique est menée en direction de publics très diversifiés, qui vont de l'éveil à partir de 4 ans jusqu'à la voie professionnelle. L'objectif prioritaire des établissements publics d'enseignement artistique reste néanmoins la formation d'amateurs ayant acquis les savoirs fondamentaux nécessaires à une pratique artistique autonome.

Au conservatoire de GrandAngoulême, la formation est dispensée dans les domaines musique, danse et théâtre.

### RAYONNEMENT SUR LE TERRITOIRE

Les conservatoires jouent un rôle essentiel sur leur territoire de rayonnement, que ce soit en matière d'attractivité, par la richesse et la qualité de l'offre de formation, ou de diffusion sur le territoire.

Les conservatoires ont vocation à participer à la sensibilisation artistique des enfants scolarisés sur leurs territoires, dans l'ensemble des domaines artistiques proposés par l'établissement. Ils peuvent également proposer des actions s'inscrivant dans le cadre de l'Éducation Artistique et Culturelle (EAC).

## ÉTAT DES LIEUX

### TERRITOIRE

DEPUIS 2017, le territoire de GrandAngoulême regroupe 38 communes avec une population de 143 000 habitants, sur une superficie de 643 km<sup>2</sup>.

De nombreux acteurs culturels et institutions y sont présents : les acteurs culturels portés par GrandAngoulême (conservatoire, école d'Art, scène de musiques actuelles La Nef, médiathèque l'Alpha, service Pays d'Art et d'Histoire), le théâtre Scène Nationale, le Fonds Régional d'Art Contemporain, la Cité de la Bande Dessinée, musée de la BD...

L'enseignement supérieur est essentiellement centré sur le domaine de l'image (EESI, EMCA, ENJMIN,...), mais il accueille également des enseignements décentralisés de l'Université de Poitiers (IUT, STAPS, droit). On peut retrouver sur le territoire des lieux de diffusion de deux catégories :

- scènes de diffusion dédiées : théâtre « Scène Nationale », espace Franquin, théâtre de La Couronne, théâtre de Ruelle, auditorium du conservatoire.

### ACTION DE SENSIBILISATION ARTISTIQUE

Les conservatoires ont vocation à participer à la sensibilisation artistique des enfants scolarisés sur leurs territoires, dans l'ensemble des domaines artistiques proposés par l'établissement. Ils peuvent également proposer des actions s'inscrivant dans le cadre de l'Éducation Artistique et Culturelle (EAC).

### ACTION FAVORISANT LES PARTENARIATS AVEC LES ACTEURS CULTURELS

Les conservatoires ont également vocation à s'insérer dans le tissu artistique et culturel de leur aire de rayonnement par l'élaboration d'opérations conjointes. Ces actions doivent contribuer tant à la formation artistique des élèves du conservatoire qu'au développement de leur ouverture et de leur curiosité. Parallèlement, les conservatoires sont invités à s'inscrire dans une démarche de collaboration en réseau avec d'autres établissements afin de consolider leurs offres de formation et d'inciter aux échanges essentiels entre équipes pédagogiques.

### LIEU DE RESSOURCES POUR LE TERRITOIRE

Par son infrastructure, par les compétences qu'il regroupe et par ses ressources documentaires et matérielles, le conservatoire constitue un centre de ressources pour les artistes présents sur son territoire.

- des salles polyvalentes présentes dans la plupart des communes de l'agglomération.

### PARTENAIRES

EN PLUS des partenaires culturels locaux évoqués plus haut et avec lesquels le conservatoire travaille régulièrement à l'élaboration de projets pédagogiques et artistiques, notamment avec l'Alpha, l'école d'Art, La Nef et le FRAC, le CRD de GrandAngoulême est fortement impliqué dans deux réseaux de conservatoires.

Le premier, élaboré à l'échelle du département, regroupe le CRD avec l'École Départementale de Musique (EDM) et le conservatoire de Grand Cognac.

Ce réseau départemental organise conjointement les évaluations de fin de cycle des élèves du réseau dans l'ensemble des disciplines communes aux établissements. Il construit des projets pédagogiques et artistiques engageant des élèves des trois établissements et mène un travail commun de réflexion avec ou en

direction des équipes pédagogiques.

Le second réseau, organisé à l'échelle du territoire de l'ancienne région Poitou-Charentes, regroupe les CRD de La Rochelle, Niort, Châtellerauld et GrandAngoulême, ainsi que le conservatoire à rayonnement régional de Poitiers. Ce réseau concentre essentiellement son action sur la formation des élèves en orientation professionnelle.

Depuis la loi de juillet 2016 relative à la liberté de la création, à l'architecture et au patrimoine (LCAP) et les textes venant préciser son application, les conservatoires souhaitant pouvoir former de futurs professionnels peuvent demander l'obtention d'un agrément spécifique, valable cinq ans pour les établissements assurant une préparation à l'entrée dans l'enseignement supérieur dans le domaine du spectacle vivant. C'est dans le cadre de ce réseau, dont les outils d'organisation ont été qualifiés d'exemplaires par le ministère de la Culture et dans lequel le CRD de GrandAngoulême occupe une solide place au titre de fortes compétences ou de propositions pédagogiques uniques sur le territoire, que l'ensemble des cinq établissements s'est vu délivrer l'agrément pour les classes *préparant à l'entrée dans l'enseignement supérieur dans le domaine du spectacle vivant*.

Le partenariat avec les amateurs du territoire est en retrait, notamment en raison des très fortes contraintes en termes de disponibilités des locaux. L'établissement est ainsi principalement sollicité pour le prêt d'instruments (percussions, clavecin, orgue, harpe,...), de petit matériel et pour la mise à disposition de l'auditorium. Le conservatoire s'est néanmoins engagé depuis plusieurs années dans une démarche partenariale afin de clarifier et faciliter les modalités de fonctionnement avec les associations qui le sollicitent. Chaque action fait dorénavant l'objet d'une convention précisant clairement les engagements de chacun, agglomération comme association. Ce mode de fonctionnement permet d'engager un échange constructif autour d'un projet artistique et pédagogique, de faire bénéficier aux associations les ressources matérielles et humaines du conservatoire (instruments, locaux). Il permet également aux élèves du conservatoire de suivre des actions de formation menées par des intervenants invités par les festivals, ou d'obtenir un accès à des représentations venant enrichir le cursus qu'ils suivent au conservatoire. Cette dynamique a notamment permis d'opérer un rapprochement avec l'harmonie d'Angoulême, qui a été associée à la réalisation de plusieurs concerts avec l'ensemble d'harmonie 3<sup>e</sup> cycle du conservatoire, et notamment celui qui a réuni sur la scène de la Scène Nationale d'Angoulême ces deux orchestres, ainsi que l'harmonie du conservatoire de Hildesheim (Allemagne) pour un concert exceptionnel.

### PLACE DU CRD EN MUSIQUE, DANSE ET THÉÂTRE

EN MATIÈRE d'enseignement musical, la particularité

du territoire de GrandAngoulême est la présence relativement ténue d'offres d'enseignement associatives ou privées. En conséquence, le phénomène de ruissellement que l'on peut observer dans d'autres territoires comparables, où des élèves peuvent passer d'un type de structure à l'autre en fonction de leurs envies et de leurs compétences, reste peu présent sur le GrandAngoulême ; le conservatoire concentre ainsi la plus grande part de l'offre d'enseignement. En parallèle, l'EDM est présente sur l'ensemble du territoire du département, avec dix-sept antennes établies avant 2017. Elle capte une partie des habitants de la couronne extérieure de GrandAngoulême grâce à la proximité géographique des antennes de Brie et La Rochefoucauld.

De même, peu de compagnies amateur de théâtre sont présentes sur le territoire. Les offres alternatives en matière d'enseignement du théâtre se concentrent dans les établissements scolaires (collèges, lycées), proposant des ateliers animés par leurs enseignants. Le conservatoire a également développé une particularité avec l'ouverture d'ateliers d'éveil et d'initiation permettant d'accueillir les enfants en classe de théâtre dès l'âge de 9 ans, là où le schéma d'orientation pédagogique théâtre du ministère de la Culture de 2008 instaure l'âge d'entrée en 1<sup>er</sup> cycle à 15 ans.

En ce qui concerne la danse, la situation est très différente en comparaison de la musique et du théâtre. En effet, de nombreuses écoles privées sont implantées sur le territoire, notamment sur la commune d'Angoulême, et proposent une offre d'enseignement fournie et dynamique. Le conservatoire occupe donc une place à part dans ce tissu local, et accueille régulièrement des élèves issus du secteur associatif en recherche de compétences particulières, en vue notamment de s'orienter vers l'enseignement supérieur.

### VIE ARTISTIQUE LOCALE

L'ÉQUIPE pédagogique comprend cinquante-quatre enseignants, qui ont tous une formation artistique supérieure. En parallèle de leur activité d'enseignement, ils entretiennent leur savoir-faire par une vie artistique personnelle, pour certains au niveau international. Ils contribuent cependant aussi à la vie artistique locale en participant soit aux actions artistiques professionnelles de l'établissement ("*les 4 saisons du conservatoire*", concerts "*Carte blanche*"), soit de manière autonome par la participation à des festivals ou actions locales. Le conservatoire contribue également à la vie artistique locale par le biais d'invitations régulières d'auteurs du territoire à participer à des concerts dessinés, notamment lors de projets impliquant les orchestres, qu'ils soient classiques ou de Jazz avec le Big Band.

### SECTEUR DE L'IMAGE

DEPUIS la création du Festival International de la Bande Dessinée en 1974, Angoulême est devenue intimement liée au secteur de la bande dessinée jusqu'à

en être aujourd'hui la capitale mondiale. L'activité d'Angoulême s'est parallèlement développée sur tout le secteur de l'image dans les domaines de l'activité professionnelle (tournages, festival), comme dans celui de la formation.

Aujourd'hui, le territoire de GrandAngoulême accueille l'ensemble des acteurs du secteur, des organismes de formation initiale et supérieure jusqu'aux studios de production. Ce secteur constitue une richesse remarquable pour le territoire et une singularité qui participe fortement à l'identité de la ville-centre, et plus largement de l'agglomération.

Actuellement, des liens naturels existent entre certaines formations supérieures et le conservatoire, notamment avec le Créadoc dont de nombreux étudiants suivent en parallèle le cursus de composition en musique électro-acoustique, à titre personnel.

Le diplôme universitaire de composition, fondé en partenariat avec l'université de Poitiers et le Créadoc, avec le soutien de Magelis, a cessé d'exister en 2016 en raison de la fermeture temporaire du Créadoc par l'université de Poitiers. Un travail est actuellement en cours entre le conservatoire et la nouvelle direction du Créadoc en vue d'instituer des liens formalisés par convention entre les deux structures.

D'une part, le développement de la sensibilité et de la technicité est manifeste chez les étudiants du Créadoc ayant également étudié la composition électroacoustique, d'autre part, le Créadoc offre des possibilités techniques et des enseignements qui viendraient compléter avantageusement l'offre de formation du conservatoire : l'objectif de ce travail de rapprochement serait de faire bénéficier les élèves et les étudiants des avantages que peut proposer chaque établissement, sans que cela n'engage de frais supplémentaires pour ces derniers.

## PARTENARIATS ÉDUCATION NATIONALE

### Orchestre et théâtre à l'école / EAC

APRÈS UNE PÉRIODE de fort développement qui a vu la présence de neuf « *Orchestres à l'École* » (OAE) fonctionner en parallèle sur le territoire, le dispositif s'est stabilisé à quatre orchestres implantés sur une période de 3 années dans des écoles accueillant différents publics (centre-ville, quartier prioritaire ou milieu rural). Les orchestres sont regroupés selon les thématiques suivantes : vents et percussions, cordes, musique traditionnelle et musique ancienne. Chaque orchestre mobilise une équipe de six ou sept enseignants spécialisés, encadrant chacun un groupe de quatre enfants au plus. En complément, deux heures sont mobilisées sur chaque orchestre pour le musicien intervenant du conservatoire : une heure est destinée au groupe orchestre pour des séquences d'éducation musicale ou l'encadrement du groupe orchestre pen-

en 2022/23 : 91 élèves en CHAM I, 102 élèves en CHAM II

dant les répétitions en tutti, la seconde heure étant destinée aux autres classes de l'école ne bénéficiant pas du dispositif orchestre, pour des séquences de chant choral. Cette organisation permet de mobiliser l'ensemble de l'école concernée par le dispositif OAE autour du projet.

Après une période d'information relayée par l'Inspection d'Académie, la sélection des écoles est réalisée par une commission mixte Agglomération/Inspection sur la base des critères du public accueilli, du projet pédagogique développé autour du dispositif OAE et des possibilités offertes par les locaux de l'école. Pour la session 2020-2023, deux communes ayant intégré l'agglomération en 2017 ont ainsi été sélectionnées.

Le dispositif théâtre "Rêver le monde", qui fonctionne en parallèle de l'OAE, intervient sur une année scolaire complète et concerne deux écoles, choisies notamment pour leurs différences de public (centre-ville, quartier prioritaire ou milieu rural). L'enseignant du conservatoire intervient une heure par semaine dans chacune des écoles, et mène un travail de sensibilisation et d'initiation à la pratique théâtrale. En parallèle, les enseignants de l'école animent des ateliers d'écriture avec leurs élèves ; les textes ainsi produits ayant vocation à être joués par les enfants des deux écoles lors d'une représentation commune. À partir de la rentrée 2023, ce dispositif intégrera le dispositif EAC de l'agglomération de GrandAngoulême.

Le conservatoire propose donc des actions d'éducation artistique ambitieuses et approfondies, se déployant sur un temps long (un an pour le théâtre, trois ans pour les OAE), complétées par des actions de sensibilisation, plus ponctuelles.

### Classes à horaires aménagés musique (CHAM)

LE CONSERVATOIRE de GrandAngoulême est partenaire de l'Éducation Nationale à travers trois dispositifs CHAM, répartis sur le primaire (écoles René Defarge et Jean Moulin) et le secondaire (collège Jules Verne). Ce partenariat datant de l'époque où le conservatoire était un service municipal de la ville d'Angoulême, ces trois établissements sont situés sur cette commune.

Les CHAM I regroupent une centaine d'élèves en moyenne<sup>1</sup>, répartis sur les deux écoles. Le dispositif CHAM II compte également cent élèves en moyenne. Ces trois dispositifs bénéficient d'une attention particulière ; des moyens spécifiques y sont consacrés, que ce soit pour les ateliers complémentaires en primaire (danse traditionnelle, initiation aux nouvelles technologies) ou en secondaire (temps de cours de la dominante instrumentale ou vocale porté à une heure hebdomadaire dès l'entrée en 2<sup>e</sup> cycle).

Les différentes expérimentations mises en œuvre ces dernières années, combinées à un travail étroit avec les équipes en place dans les différents établissements,

ont permis, d'une part de faire évoluer positivement les modalités de recrutement en CHAM secondaire, d'autre part de renforcer les échanges entre les équipes du conservatoire et des établissements scolaires. Ce travail en partenariat a permis l'élaboration conjointe de projets ambitieux auxquels les élèves ont fortement adhéré.

### Dispositif de sensibilisation « viens voir la musique, la danse et le théâtre »

LES ACTIONS « *Orchestre et Théâtre à l'École* » sont complétés par le dispositif de sensibilisation « *Viens voir la musique, la danse et le théâtre* »<sup>2</sup> (VVLMDT), qui consiste en une représentation pédagogique de 45 minutes, animée par des enseignants volontaires pour y présenter leur discipline ou groupes de disciplines.

En amont de la séance donnée à l'auditorium, l'intervenant en milieu scolaire du conservatoire prépare l'action directement dans l'établissement scolaire afin de familiariser les enfants à l'instrument ou à l'esthétique, ce qui favorise une écoute active lors de la séance. Majoritairement à destination des enfants en école primaire, certaines séances peuvent s'adresser à des collégiens, notamment pour le Jazz et les musiques actuelles, mais également à des enfants plus jeunes : en 2022-23, une expérimentation a été menée pour proposer une séance adaptée aux enfants de maternelle, avec une durée raccourcie à 20-25 minutes.

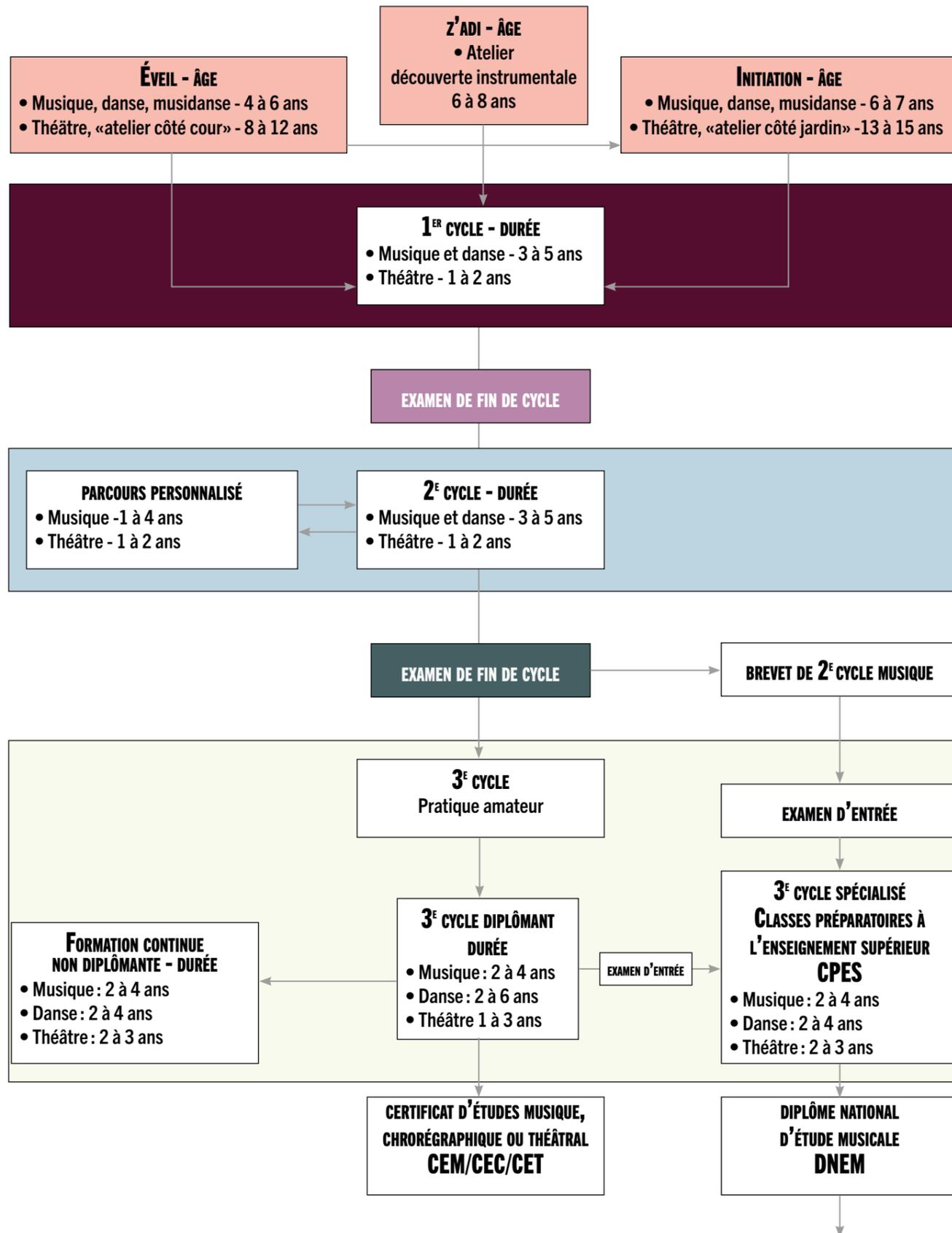
Les VVLMDT remportent un très grand succès auprès des équipes enseignantes du premier degré : les 1500 places offertes chaque année pour les enfants des écoles primaires de l'agglomération sont réservées en quelques heures. L'expérimentation faite auprès des enfants d'écoles maternelles a été très bien accueillie par les enfants comme par les enseignants du conservatoire. Elle sera généralisée dès l'année 2023-24, ce qui va permettre de sensibiliser chaque année environ 3000 enfants de l'agglomération.

### Projets communs

LE CONSERVATOIRE est également un partenaire privilégié de l'Éducation Nationale pour la mise en place de projets pédagogiques et artistiques. Il est régulièrement associé à l'élaboration des actions entreprises. Ce lien privilégié avec l'Inspection d'Académie (IA) a ainsi permis de mettre en œuvre un projet ambitieux en 2021-22, centré autour des opéras pour enfants « Myla et l'arbre bateau » d'Isabelle Aboulker et « Mademoiselle Louise et l'aviateur allié » de Julien Joubert, impliquant plus de cinquante classes du territoire. Les élèves CHAM secondaire, encadrés par leur enseignant de Formation Musicale du conservatoire,

2 : les dispositifs OAE et VVLMDT mobilisent un volume d'heures d'enseignement très important sur l'emploi du temps du seul intervenant en milieu scolaire de l'établissement, lequel est également en charge des cours d'éveil musical et musidanse du conservatoire. Bien que l'agglomération recense soixante-dix écoles primaires sur son territoire, aucune possibilité de développement des actions en milieu scolaire n'est envisageable sans développement du volume horaire d'intervention.

# PARCOURS DES ÉTUDES - CONSERVATOIRE GRANDANGOULÊME



## DIFFUSION ARTISTIQUE ET COMMUNICATION

AVEC UN NOMBRE d'actions de diffusion compris entre 110 et 150 par an, la diffusion artistique constitue un aspect essentiel de la vie du conservatoire qui attire de 8500 à 10000 spectateurs chaque année.

À la fois élément fondateur de l'apprentissage artistique et vitrine de l'établissement, la conception de projets artistiques a avant tout une vocation pédagogique, visant à placer l'apprenant en situation de production ou participant à sa culture de spectateur, dans le cadre de prestations publiques variées.

L'action de communication de l'établissement a fortement augmenté au cours des dernières années en investissant les outils numériques (refonte du site internet, page Facebook suivie par plus de 2300 personnes, diffusions de concerts en direct) venant s'ajouter aux outils plus traditionnels de communication (affiches, supports imprimés).

Cependant, cet effort de communication ne parvient pas encore à faire tomber les représentations construites autour de l'établissement, lequel reste, à tort, perçu comme réservé à une élite.

## ÉLÉMENTS CHIFFRÉS SUR LES PUBLICS

AU 1<sup>ER</sup> DÉCEMBRE 2021, nous dénombrons 935 élèves (40,86 % de garçon et 59,14 % de filles)

- 57,54 % provenant de la ville d'Angoulême
- 34,97 % provenant des autres communes de GrandAngoulême (en progression de 5 % depuis 2017).
- 4,6 % provenant du département de la Charente
- 2,35 % provenant de la région Nouvelle-Aquitaine

À noter que le public fréquentant le conservatoire est majoritairement issu de la ville-centre, plus proche géographiquement du lieu principal d'enseignement. La part des élèves issus du reste de l'agglomération est cependant relativement importante et augmente régulièrement (elle était de 30 % en 2017).

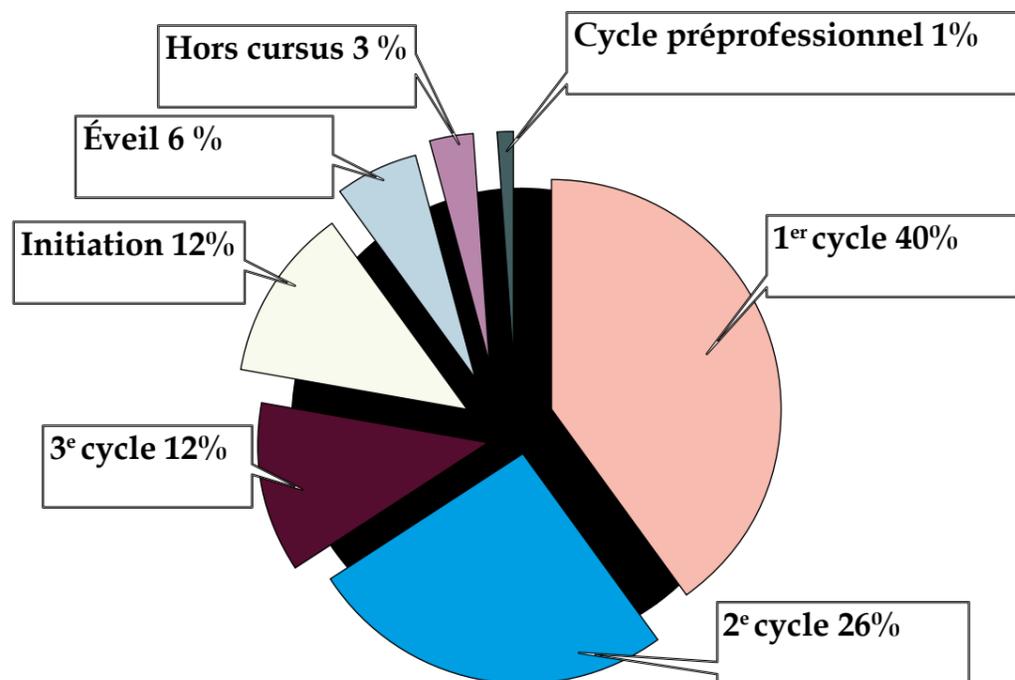
La grille de tarifs, profondément remaniée en 2017, a permis d'instaurer une meilleure répartition du taux d'effort des familles en établissant une tarification selon le quotient familial sur 11 tranches. Elle a également permis de lever un frein à l'inscription pour les familles résidant hors du territoire lorsque l'instrument étudié n'est proposé dans aucun autre établissement classé du département : dans ce cas, le tarif GrandAngoulême est appliqué, quel que soit le lieu de résidence.

Les élèves habitant hors du département s'inscrivent généralement pour suivre des enseignements rares (composition électro-acoustique, Jazz, musique ancienne,...) ou pour pouvoir travailler avec un ou plusieurs enseignants en particulier.

Pour l'année 2022-2023, 82 % des élèves étaient inscrits dans des disciplines musicales, 11 % en danse et 7 % en théâtre.

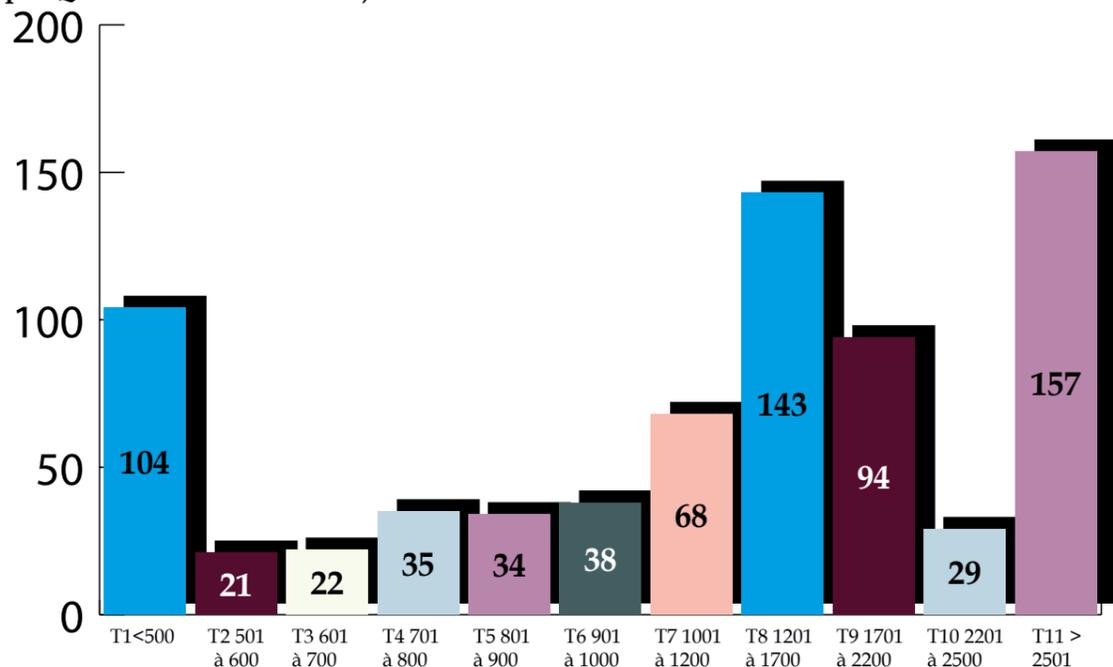
59 % des élèves inscrits sont des filles ; les garçons représentent 41 % de l'effectif.

### RÉPARTITION DES ÉLÈVES PAR CYCLES



La répartition des élèves par niveau est conforme à celle observée dans des établissements similaires.

### ANALYSE SOCIOLOGIQUE DES USAGERS (répartition par QF - nombre de familles)



La répartition des familles par tranche de facturation fait apparaître la diversité des profils des usagers du conservatoire, éloignant ainsi la représentation selon laquelle ce dernier serait réservé à certaines catégories de population, même si les classes moyennes et aisées sont effectivement représentées. Le conservatoire de GrandAngoulême est donc manifestement ouvert à tous.

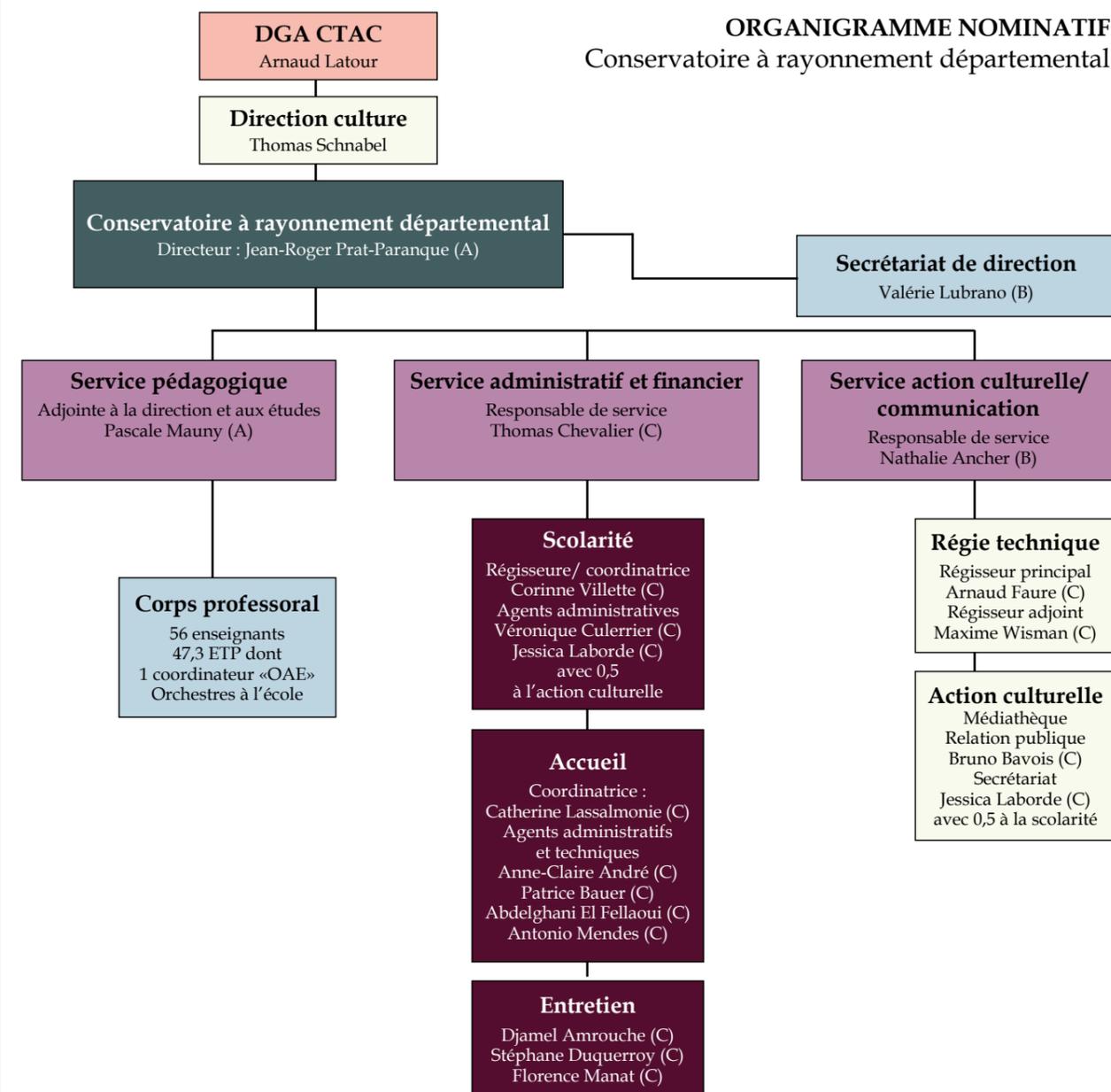
### ORGANISATION, ÉLÉMENTS CHIFFRÉS SUR LES MOYENS HUMAINS ET BUDGÉTAIRES

Pour l'année 2022/2023, l'équipe du conservatoire compte 73 agents, dont :

- 54 enseignants, 18 personnels administratifs et techniques,
- 1 apprentie
- 44,6 % de femmes et 55,4 % d'hommes
- 855,25 heures d'enseignement hebdomadaires
- Budget RH (pré CA) pour 2022 : 3 349 746 €.

### RÉPARTITION DES PERSONNELS PAR SERVICE ET CADRE D'EMPLOI

### ORGANIGRAMME NOMINATIF Conservatoire à rayonnement départemental



RÉPARTITION DES ENSEIGNANTS PAR DÉPARTEMENT PÉDAGOGIQUE  
ET CADRE D'EMPLOI

LISTE DES ENSEIGNANTS 2022-2023			
DÉPARTEMENT PÉDAGOGIQUE	ENSEIGNANTS	DISCIPLINE	CATÉGORIE
<b>Claviers Orgue Accompagnement</b>	BRAGINA Lidiya	Piano accompagnement	B
	DAMAY Estelle	Piano	B
	DENK Stefan	Accompagnement	B
	FAGES Noëlla	Piano	B
	GONZALEZ Sandra	Accompagnatrice	B
	LEDROIT Frédéric	Orgue	A
	MC FARLING Rachel	Accompagnatrice	B
	OPIC Julien	Pratique d'ensemble	A
	PIZZI Marina	Piano	A
	PERESSE Arnaud	Accompagnement piano	B
SERNA ACERO Alejandro	Violon	A	
<b>Vents Percussions</b>	BOUCHER Éric	Clarinete	A
	CHAZEAU Christelle	Saxophone	B
	CHERRIER Fabien	Trombone	A
	CHERRIER Laurence	Trompette	A
	FIEVET Johann	Percussions	B
	LEBLOIS Franck	Basson	A
	LÉONARD Vincent	Cor	A
	NICOLLE Didier	Flûte traversière	A
PÉCHEREAU Clément	Hautbois	B	
<b>Cordes Guitare</b>	AUBERT Baptiste	Contrebasse	B
	CHARRIER Alexis	Guitare électrique	B
	CHATAIGNER Arnaud	Violon	B
	JACQUES Marie-Pierre	Alto	A
	MARDIKIAN Cécile	Violon	B
	MOUFFLET Antoine	Guitare classique	B
	NICOLAS Jacques	Violoncelle	A
	PRAT-PARANQUE Violaine	Harpe	A
<b>Culture Musicale</b>	ALLEAUME-PERROT Sophie	Chant choral	A
	GUICHARD Yohann	Formation Musicale	B
	GRANADEL Patrice	Écriture analyse	A
	JOLY Marine	Formation Musicale	B
	LEBLOIS Pascale	Intervenant milieu scolaire	
<b>Formation Musicale</b>	ALLEAUME-PERROT Sophie	Chant choral	A
	GUICHARD Yohann	Formation Musicale	B
	GRANADEL Patrice	Écriture analyse	A
	JOLY Marine	Formation Musicale	B
	LEBLOIS Pascale	Intervenant milieu scolaire	B
	PERRAGIN Carole	Formation musicale	A
	PIZON Camille	OAE	B
	PONS Émilie	Formation Musicale	B
	RIVIÈRE Olivier	Formation Musicale	A

<b>Musiques du XX<sup>e</sup></b>	AUBERT Pierre	Jazz	A
	BIAYENDA Émile	Percussion ethniques	A
	BROITMANN Éric	Électroacoustique	A
	CONTRERAS Javier	Improvisation	B
	FRÉBOEUF Didier	Big Band Jazz	B
	GARDRE Johan	Musique Actuelles	B
	GROLLIER Paul	Accordéon	B
	ROTINI Lorenzo	Batterie	B
<b>Arts de la Scène Musiques anciennes</b>	CHASSAGNE Romain	Éveil Théâtre	B
	COLIN Morgane	Flûte à bec	B
	COMIOTTO Roxanne	Chant choral	A
	GUILLOUX Candice	Danse contemporaine	B
	JULLIEN Henry	Basse continue	B
	MONZANI Florence	Clavecin	A
	SAITO Yuka	Viole de gambe	A
	SARRAZIN Patrick	Danse classique	A
	SOUPERBAT Marie	Danse classique	B

MOYENS LOGISTIQUES ET PRATIQUES

LOCAUX

Le bâtiment principal actuel, situé place Henri Dunant, en plein cœur du centre-ville historique d'Angoulême, a été conçu à la fin des années 70 pour un effectif de 600 élèves. Il comprend aujourd'hui 24 salles, auditorium compris.

Inauguré en 1982, il présente, après plus de 40 années d'utilisation, des déficiences importantes, notamment au niveau du traitement de l'air, mais aussi du nombre et de la configuration des espaces disponibles. La tour réfrigérante a dû être définitivement arrêtée en 2015 en raison de l'interdiction du gaz réfrigérant qu'elle utilisait. D'autres systèmes, tels que le contrôle généralisé de l'hygrométrie, n'ont jamais fonctionné, obligeant par conséquent à avoir recours à des solutions d'appoint pour la préservation des instruments.

Par ailleurs, la conception des espaces s'est basée sur un enseignement dirigé essentiellement vers les instruments acoustiques et centré sur le cours individuel : le conservatoire est donc principalement doté d'espaces réduits. Les musiques amplifiées, tels que le Jazz et les musiques actuelles, ont depuis intégré les disciplines enseignées dans les conservatoires, et la pratique collective s'est développée comme vecteur important d'enseignement.

À la lecture des éléments concernant les locaux, il apparaît manifeste que le site central de la place Henri Dunant présente un inconvénient majeur : avec seulement 24 salles disponibles, auditorium compris, pour 54 enseignants, les salles de cours sont utilisées de manière intense pour les séquences d'enseignement, ce qui présente plusieurs inconvénients :

- Le nombre de salles disponibles est largement insuffisant, ce qui oblige à avoir recours à 13 sites

extérieurs. 5 sites sont utilisés plusieurs jours par semaine, 7 un jour par semaine. Pour la plupart, ces lieux sont mal adaptés aux pratiques artistiques, voire vétustes. Ce recours très important à des sites extérieurs fragmente les ressources matérielles et humaines, mobilise des agents pour des tâches de surveillance ou d'entretien et impose aux usagers des déplacements fréquents.

- Il est presque impossible d'affecter une salle à un seul usage (par ex. salle de clavecin, d'orchestre,...). Cela a plusieurs conséquences :

- La majorité des enseignants doit changer régulièrement de lieu de cours (jusqu'à 7 salles différentes/semaine), ce qui exclut de conserver le matériel pédagogique (parti-tions) dans une salle de cours ;
- La pénurie de salles oblige à les affecter en priorité aux cours, interdisant par conséquent la pratique personnelle des élèves dans les salles. Cet état de fait est acceptable pour les instruments transportés chaque semaine en étui, mais devient problématique pour ceux, rares, onéreux ou nécessitant un espace conséquent (clavecin, harpe, percussions,...). Le parc instrumental de location du conservatoire ne dispose pas de ces instruments, ce qui contraint fortement les possibilités d'évolution des élèves et constitue un réel frein au développement de ces classes, pourtant dynamiques.

- L'auditorium, lieu voué en priorité à la diffusion, est également utilisé comme lieu d'enseignement, faute d'espaces susceptibles d'accueillir notamment les grandes formations. En conséquence, les créneaux disponibles pour les activités de diffusion et leurs nécessaires temps de préparation sont réduits. Cela provoque une grande tension sur la gestion de la disponibilité du lieu. D'un côté, les enseignants voient

les possibilités de mise en situation et de préparation des élèves contraintes, et de l'autre, les régisseurs doivent non seulement être extrêmement attentifs à l'organisation de leurs tâches, mais aussi procéder à des mouvements de matériels quotidiens, voire plusieurs fois par jour, afin de préparer le plateau pour les différentes activités.

- Les excellentes qualités acoustiques de l'auditorium en font un espace remarquable pour la diffusion ; en revanche, le nombre de places disponibles pour les spectateurs est limité à 150, auxquelles s'ajoutent 6 places PMR. Sur des actions attractives, cette jauge restreinte impose la tenue de deux représentations, sans que l'on puisse aller au-delà en raison de l'implication que cela nécessiterait pour les élèves. L'ensemble des places est également rapidement occupé, posant régulièrement des difficultés :

- Certains usagers acceptent mal de ne pas pouvoir entrer dans la salle alors qu'ils se sont déplacés. Le système de rediffusion simultanée dans un des amphithéâtres et la réservation préalable en ligne permettent de contenir cette difficulté, sans toutefois la faire disparaître. En outre, la réservation en ligne contribue également à alimenter l'image d'inaccessibilité dont souffre le conservatoire ;

- Cette jauge réduite freine les possibilités de communication de l'établissement : les spectacles attirant régulièrement plus de public que de places disponibles, communiquer autour de ces événements n'aurait comme seul résultat que de créer de la frustration pour les spectateurs ne pouvant accéder à la salle.

- Par ailleurs, le bâtiment présente plusieurs manquements :

- Aucune salle n'a été initialement pensée pour accueillir les pratiques amplifiées, qui se trouvent donc confrontées à des difficultés de fonctionnement par la cohabitation avec les disciplines « acoustiques » ;

- Le site Henri Dunant n'est équipé que d'un seul studio de danse, ce qui oblige à avoir recours à un studio extérieur pour la tenue des cours proposés par le conservatoire, en danse classique et contemporaine ;

- Aucun espace n'est disponible pour la pratique du théâtre sur le site central : hors représentations, tous les cours de cette discipline sont donc décentralisés.

dans le parc instrumental s'élève à 30 000 € par an, soit environ 2,5 % de la valeur totale du parc. L'enveloppe dédiée à l'entretien des instruments s'élève quant à elle à 13 000 €.

Ces budgets permettent de renouveler une partie du parc chaque année et d'en assurer l'entretien, mais ils s'avèrent toutefois insuffisants pour maintenir en état de fonctionnement correct l'ensemble du parc, dont certains instruments datent de plusieurs dizaines d'années, même si une bonne gestion financière a permis de réaliser des entretiens coûteux de certains instruments (comme par exemple la rénovation d'un clavecin, pour 8000 €).

L'enveloppe d'investissement permet d'acquérir régulièrement des instruments peu à moyennement onéreux, mais pour des investissements plus importants comme un piano à queue, il a été nécessaire d'établir une programmation pluriannuelle des engagements en vue de dédier, sur un exercice budgétaire, la presque totalité de l'enveloppe à cette seule acquisition. L'acquisition d'un seul instrument ne permet pas de parvenir à renouveler suffisamment les pianos du conservatoire, dont certains ne peuvent plus être maintenus en état correct de fonctionnement.

Par ailleurs, le parc instrumental de certaines classes nécessiterait des investissements importants pour renouveler des instruments hors d'âge ou non réparables, ou d'investir dans des instruments destinés à la location (harpe classique, clavecin).

#### MATÉRIELS

Le parc matériel propre du conservatoire (hors matériel informatique, matériel d'entretien et parc automobile) bénéficie d'un budget annuel d'investissement de 10 000 €.

Par une utilisation raisonnée de cette enveloppe et une programmation pluriannuelle des investissements, le conservatoire a pu se doter de l'équipement nécessaire à ses activités pédagogiques et faire évoluer le matériel de régie de l'auditorium. Ce dernier est actuellement doté d'équipements permettant de réaliser des mises en scène et en lumière de grande qualité, ainsi que des diffusions vidéos en direct.

Ces installations sont largement utilisées par les élèves comme les enseignants pour la réalisation de leurs projets pédagogiques et artistiques. En conjonction avec les solides compétences des régisseurs de l'établissement, issus du monde du spectacle, elles constituent un atout réel pour l'établissement.

#### NUMÉRIQUE - OUTILS UTILISÉS

Le conservatoire de GrandAngoulême dispose d'un certain nombre d'outils numériques :

- Base de données élèves iMuse ;
- Gestion de salles sur un agenda Outlook en combinaison avec un fichier Excel ;
- Site Internet : dédié à la communication officielle

de l'établissement, refondu récemment ;

- Facebook : participation à la vie quotidienne du conservatoire. La page est suivie par plus de 2 300 personnes, soit plus du double de l'effectif de l'établissement ;
- Youtube et Gaiar, utilisés pour la diffusion de vidéos produites par l'établissement et la diffusion d'événements en direct.

En ce qui concerne les outils numériques de gestion interne de l'établissement, le conservatoire fonctionne avec des solutions informatiques qui remplissent globalement leur rôle, mais qui manquent de souplesse et de modernité.

La base de données élèves iMuse est l'outil principal de gestion des effectifs, des cursus et des données relatives aux usagers et à la facturation. Si elle s'avère efficace sur ses fonctions propres (suivi de scolarité, évaluations, facturation, accès familles), elle souffre d'une interface datée et d'une logique d'administration qui la rend assez peu accessible pour les personnels ne l'utilisant pas de manière intensive. Certaines fonctions, telles que la gestion des salles ou de plannings, nécessiteraient d'être gérées par un personnel dédié, ce qui n'est pas réalisable actuellement, au regard du personnel disponible au conservatoire.

iMuse permet d'envoyer des communications aux familles via deux canaux : les courriels et les SMS. Si les seconds sont réservés aux situations d'urgence (absence d'enseignant), les courriels montrent une efficacité relative, ce mode de communication étant passé au second plan derrière les notifications affichées sur les téléphones mobiles. Par ailleurs, la moindre erreur de saisie entraîne la non-distribution du message. Quelques opérateurs bloquent également les courriels directement sur leurs serveurs lorsqu'ils détectent un envoi en nombre afin de préserver leurs clients des pourriels : certains messages du conservatoire n'arrivent ainsi jamais à leur destinataire, sans forcément que les services de la scolarité en soient informés.

Concernant la gestion de l'affectation des salles, deux outils sont utilisés en combinaison : un planning régulier établi sur tableur et une inscription des actions ponctuelles dans un agenda Outlook. Cette organisation répond globalement aux exigences de fonctionnement de l'établissement. Cependant, dans un contexte de forte tension autour des locaux, elle induit la nécessité d'une très grande vigilance des équipes chargées de l'affectation des salles pour éviter les conflits d'utilisation.

## ANALYSE ATOUS ET FRAGILITÉS

### L'ÉTABLISSEMENT DISPOSE DE NOMBREUX ATOUS

- Une proposition pédagogique large et de qualité
- Une équipe performante, engagée et stable
- Un établissement ouvert au travail en partenariat
- Des offres pédagogiques reconnues au niveau régional.
- Un enseignement structuré en direction d'un public allant de 4 ans jusqu'à la professionnalisation et à un public amateur adulte.
- Des usagers de toutes classes sociales.
- Un partenariat fort avec l'Éducation Nationale

### UN CERTAIN NOMBRE DE FRAGILITÉS SONT MALGRÉ TOUT À RELEVER :

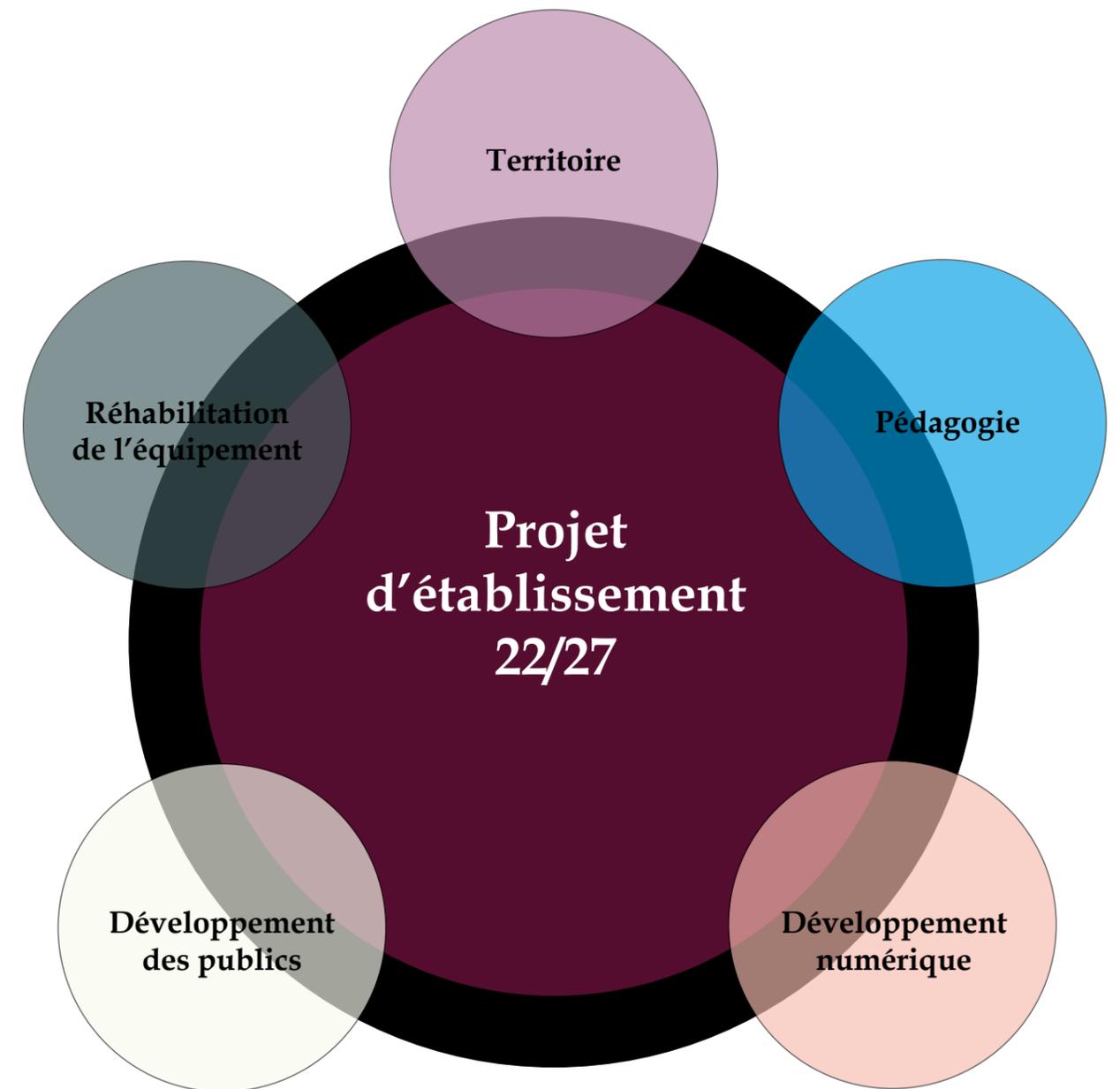
- Des locaux vieillissants, insuffisants et partiellement inadaptes
- Une offre numérique en retrait des possibilités techniques actuelles
- Des liens encore distendus avec le secteur de l'image
- Une action de sensibilisation insuffisante sur le territoire
- Un établissement qui reste encore mal connu du public
- Des liens à consolider avec le monde amateur
- L'adoption volontariste des outils vidéos (dont la diffusion en direct)

#### PARC INSTRUMENTAL

Le parc instrumental du conservatoire, regroupant les instruments utilisés pour les activités pédagogiques internes à l'établissement, ceux destinés à la location aux familles ainsi que les instruments utilisés dans les dispositifs Orchestre à l'École, comporte 695 instruments, pour une valeur globale évaluée à près de 1 150 000 €. Le budget du conservatoire dédié à l'investissement

## PARTIE II

Le projet



# AXE I UN ÉTABLISSEMENT ANCRÉ DANS LE TERRITOIRE

## 1.1 INSCRIRE LE CONSERVATOIRE DANS LA DYNAMIQUE DE L'IMAGE

LE GRAND-ANGOUÛME, et particulièrement la ville d'Angoulême où est implanté le site principal du conservatoire, abrite de nombreux acteurs du secteur de l'image. Au-delà de la bande dessinée et des auteurs avec lesquels le conservatoire collabore régulièrement, Angoulême est également un territoire sur lequel sont réalisés de nombreux tournages. 12 studios d'animation sont implantés sur la commune, comme Blue Spirit Productions, Les films du poisson rouge, 2 minutes ou Superprod.

Si certaines offres de formation du conservatoire trouvent déjà naturellement écho auprès des étudiants du secteur de l'image, comme la composition électroacoustique auprès des étudiants du Créadoc, cette dynamique peut être fortement amplifiée en entrant en résonance avec les spécificités du territoire.

En se concentrant sur la professionnalisation d'étudiants dans des domaines vecteurs d'insertion professionnelle, deux actions peuvent être concernées :

### 1.1.1 Théâtre : Construire un projet pédagogique de formation préprofessionnelle incluant la dimension du jeu devant la caméra

La particularité du territoire de Grand-Angoulême, déjà terre de tournages depuis de nombreuses années et plus récemment identifié comme lieu important du cinéma Français, conduit à proposer un projet pédagogique de formation préprofessionnelle en direction des comédiens, lesquels pourraient naturellement bénéficier de ces richesses.

Si cette formation restera centrée sur son orientation première, la pratique théâtrale, elle pourra néanmoins proposer une approche solide des métiers liés au secteur de l'image en s'appuyant sur les forces vives du territoire. En vue d'élaborer une formation complète visant à préparer les étudiants à s'insérer rapidement dans le tissu professionnel à l'issue de leur formation, celle-ci comprendra :

- Pratique théâtrale (cœur de métier) ;
- Doublage ;
- Jeu devant la caméra ;
- Motion capture,...
- Connaissance du milieu professionnel :
  - Aspects juridiques ;
  - Aide à l'élaboration et au soutien de projet.

Date de mise en œuvre	Sept. 2024
Investissement nécessaire	Matériel vidéo
Locaux nécessaires	Mutualisation possible avec cours de théâtre
Convention à prévoir	Oui

Coût RH (année pleine)	1 poste PEA TP : 45 K€ Interventions : 15 K€
Année d'inscription aux OB	2024

### 1.1.2 Composition de musique à l'image

La composition de la musique pour les films, la télévision ou encore les jeux vidéo font appel à de nombreuses techniques liées au résultat attendu, à la place de la musique dans le média et la narration, ainsi qu'aux outils spécifiques utilisés pour travailler en lien avec les opérateurs de production.

Actuellement, peu d'acteurs publics ont investi ce champ de formation, qui offre pourtant de nombreuses opportunités pour les compositeurs qualifiés. Des classes de composition sont ainsi ouvertes aux CNSMD de Paris et Lyon ainsi qu'à Aix-Marseille au niveau Master, à Annecy et Montpellier au niveau préprofessionnel initial. Des classes d'initiation existent dans certains établissements (Paris XII). Ces classes sont ouvertes à des compositeurs ayant déjà un parcours académique en conservatoire, ce qui constitue un facteur limitant alors que la profession accueille des compositeurs autodidactes exploitant leur propre esthétique, notamment dans le secteur du jeu vidéo.

Par ailleurs, grâce à la présence importante de studios et d'agences de production sur son territoire, Grand-Angoulême a la chance d'abriter la totalité de la chaîne de production du secteur audio, du compositeur au superviseur musical. Cette concentration remarquable ouvre ainsi la possibilité d'offrir aux étudiants l'accès à des enseignements pointus, dispensés par des professionnels en activité, en vue d'une insertion professionnelle facilitée et d'une attractivité de la formation.

Le parcours à destination des compositeurs de musique à l'image s'adressera autant aux élèves ayant déjà un parcours de composition académique antérieur qu'aux producteurs indépendants, se déploiera sur 2 à 3 ans et comprendra *a minima* :

- Techniques d'écriture et de composition classiques et électroacoustique ;
- Techniques d'écriture spécifiques à la musique à l'image par média : cinéma, télévision, jeux vidéo ;
- Culture musicale, ethnomusicologie ;
- Harmonie, orchestration ;
- Formation logiciel audio dédié à la production à l'image ;
- Techniques de studio : travail avec les banques de sons, mixage, formats audio, prise de son ;
- Éditeur de partition ;
- Formation instrumentale complémentaire ;
- Connaissance du milieu professionnel.

L'ouverture de cette formation viendra en sup-

plément des enseignements dispensés au conservatoire et nécessitera l'aménagement de locaux spécifiques comprenant une salle de cours et 6 studios équipés et traités acoustiquement. Au niveau RH, un ETP cat.A sera nécessaire, à terme, pour assurer les enseignements centraux du cursus, ainsi qu'une enveloppe dédiée aux intervenants extérieurs ponctuels.

Date de mise en œuvre	2025
Investissement nécessaire	Matériel d'aménagement des studios + parc informatique + licences logiciels
Locaux nécessaires	1 studio de cours + studios de répétition
Convention à prévoir	Oui
Coût de fonctionnement	Renouvellement matériel informatique et licences logicielles
Coût RH (année pleine)	1 poste PEA TP : 45 K€ Interventions : 15 K€
Année d'inscription aux OB	2025

## 1.2 CONSOLIDER LA LOGIQUE DE PARTENARIAT ET DÉVELOPPER LES LIENS AVEC LES STRUCTURES CULTURELLES DU TERRITOIRE

DE NOMBREUX PARTENARIATS sont mis en œuvre chaque année, et le travail déjà engagé au niveau de l'élaboration des projets pédagogiques et artistiques a permis de renforcer la dimension territoriale des actions du conservatoire en développant l'externalisation des projets de l'équipe pédagogique. Cette action a permis de conserver les liens avec les collectivités de l'agglomération et les lieux déjà identifiés, mais aussi de développer des actions décentralisées en lien avec de nouveaux partenaires (le Beta à Angoulême, l'arbo-retum de Mornac, la cueillette fabulette à Soyaux,...).

Par ailleurs, le travail engagé au niveau de la direction Culture de l'agglomération permet de construire des liens forts entre les différents acteurs culturels de Grand-Angoulême et d'envisager des actions conjointes bénéficiant à chacun des acteurs. Des partenariats réguliers sont ainsi déjà établis avec l'Alpha, Pays d'Art et d'Histoire et La Nef.

Si cette dynamique est naturellement présente au sein du fonctionnement de l'établissement, il est encore possible et souhaitable de l'amplifier pour l'ancrer encore davantage dans le fonctionnement du conservatoire.

Date de mise en œuvre	Sept. 2022
Convention à prévoir	Oui

## 1.3 RENFORCER LE LIEN AVEC LE MONDE AMATEUR DU TERRITOIRE

SI LE LIEN avec les associations du territoire est d'ores et déjà présent, notamment avec l'ACAMAC qui propose

un enseignement en direction des adultes amateurs, cette action est largement freinée par les contraintes majeures liées aux locaux, lesquels restent très peu disponibles pour les associations une fois les activités propres du conservatoire programmées. Néanmoins, dans la perspective d'une évolution des possibilités offertes par le bâtiment une fois sa réhabilitation achevée, cet aspect pourrait évoluer positivement et offrir de nouvelles possibilités d'accueil, et donc de partenariats.

Le conservatoire est également assez peu identifié comme centre de ressources, malgré le fait qu'il regroupe près de 12 000 documents (partitions, enregistrements). Ces documents restent malgré tout accessibles à tous en consultation, mais gagneraient à être mieux identifiés.

Comme évoqué plus haut, le conservatoire s'est engagé depuis plusieurs années dans une démarche partenariale afin de clarifier et faciliter les modalités de fonctionnement avec les associations qui le sollicitent.

Ce mode de fonctionnement, très favorablement accueilli par les partenaires depuis sa mise en place, a vocation à être reconduit. Outre la lisibilité des actions qu'il offre pour chacun, il permet également de mettre en lumière la singularité du conservatoire au sein des équipements culturels du territoire et de l'inscrire fortement comme établissement ressource dans le paysage culturel local.

Date de mise en œuvre	Sept. 2022
Convention à prévoir	Oui

## 1.4 RECENSER LES LIEUX D'ACCUEIL DU TERRITOIRE ET LEURS POSSIBILITÉS POUR MIEUX CONSTRUIRE LES POSSIBILITÉS D'EXTERNALISATION DE LA DIFFUSION

AFIN DE POUVOIR se projeter sur l'élaboration de projets pédagogiques et artistiques ayant vocation à être diffusés sur le territoire, l'équipe enseignante doit avoir connaissance des lieux de diffusion présents sur le territoire, de leurs configurations et de leurs possibilités techniques. Des outils de recensement des lieux dédiés au spectacle vivant existent mais ne sont que partiellement adaptés à l'utilisation souhaitée par le conservatoire.

L'objectif est donc de produire un tel document en s'appuyant sur la connaissance du terrain acquise par le pôle action culturelle du conservatoire ainsi que les outils cités plus haut, pour la rentrée 2024.

Date de mise en œuvre	Sept. 2022
Convention à prévoir	Oui

## AXE II PÉDAGOGIE

### 2.1 AMÉLIORER L'ACCUEIL D'ÉLÈVES EN SITUATION DE HANDICAP

LE CONSERVATOIRE propose depuis de nombreuses années des cursus adaptés dès le 2<sup>e</sup> cycle, de façon à appréhender et accompagner au mieux les évolutions et les attentes des élèves à partir de l'adolescence.

Les enfants en situation de handicap sont également accueillis au sein du conservatoire, l'établissement mettant en œuvre des aménagements de cursus et des dispositifs adaptés en concertation avec les familles.

Ces dispositions, si elles ont pu permettre d'accompagner neuf élèves reconnus en situation de handicap en 2021/22, restent toutefois assez peu connues du public. Une action a donc été entreprise en vue d'aboutir, à la rentrée 2022, à une prise en charge plus structurée et visible des élèves en situation de handicap et à une meilleure visibilité de ces possibilités d'aménagement pour les familles.

À cette fin, une action forte de formation de l'équipe a été entreprise depuis plusieurs années au niveau de l'établissement afin de mieux cerner les différents types de handicap et ainsi lever ainsi les appréhensions qui pourraient subsister dans l'équipe.

En parallèle, une formation spécifique a été dispensée à une enseignante volontaire afin de doter l'établissement, dès la rentrée 2022, d'une référente parcours adaptés. L'instauration de ce dispositif au conservatoire acte la volonté d'ouverture de l'établissement auprès des familles concernées ; elle permet également à la communauté médicale d'identifier une personne-ressource spécifique, préalable indispensable à la confiance nécessaire.

Au niveau de l'équipe, la référente parcours adaptés assure le suivi pédagogique et la coordination de l'action des enseignants et de l'équipe administrative. Elle a vocation à être force de proposition au sein du conservatoire sur les sujets du handicap.

S'inscrivant dans une logique d'inclusion, l'établissement est d'ores et déjà en capacité de proposer aux élèves en situation de handicap, et à leurs familles, les parcours les plus adaptés au regard des possibilités de l'établissement. Les formations nécessaires à l'accueil des élèves en situation de handicap seront proposées aux enseignants concernés.

Cette structure a été mise en place de façon effective pour l'année 2022/23. Une communication plus large sur les documents supports du conservatoire et dans la presse sera effectuée en amont de la rentrée 2023.

Date de mise en œuvre	Sept. 2022
Coût RH (année pleine)	Décharge horaire

### 2.2 CONSOLIDER LES RÉSEAUX DÉPARTEMENTAL ET RÉGIONAL

COMME ÉVOQUÉ plus haut, le conservatoire est depuis de nombreuses années engagé dans une logique partenariale au sein de deux réseaux d'établissements d'enseignement artistique : le réseau départemental de la Charente et celui construit au niveau du territoire de l'ancienne région Poitou-Charentes.

Le fonctionnement en réseau est fortement ancré dans les pratiques professionnelles des équipes pédagogiques et de direction du conservatoire ; cette position a été régulièrement réaffirmée par tous lors des différentes réunions, malgré les mouvements de personnels opérés au fil du temps dans les différents conservatoires.

Il est donc ici réaffirmé la volonté de poursuivre la logique partenariale engagée au sein des deux réseaux, tant au niveau du réseau départemental pour la formation des enseignants, l'évaluation des élèves et la réalisation de projets conjoints, qu'au niveau du territoire Poitou-Charentes sur l'encadrement et l'accompagnement des élèves en parcours préprofessionnel. Ces actions, si elles sont historiquement poursuivies depuis de nombreuses années, ne sont cependant en aucun cas limitatives et pourront évoluer au gré des échanges et des propositions formulés en commun.

Le travail en réseau constitue une part importante du fonctionnement du conservatoire et s'envisage de fait comme un point d'appui essentiel pour les futurs enjeux de l'établissement, tels que le renouvellement de classement ou d'agrément pour les classes préparant à l'entrée dans l'enseignement supérieur.

Date de mise en œuvre	Sept. 2022
-----------------------	------------

### 2.3 RENFORCER LA PRISE EN COMPTE DU TEMPS DE L'ÉLÈVE DANS L'ÉLABORATION DES PROPOSITIONS PÉDAGOGIQUES

LE CONSERVATOIRE de GrandAngoulême, après avoir été un service municipal de la Ville d'Angoulême est devenu depuis un équipement communautaire depuis 2000. En tant que tel, il a pleinement vocation à rayonner sur l'ensemble du territoire de l'agglomération, qui a évolué en 2017 de 16 à 38 communes. Plusieurs actions ont été mises en place afin de développer les actions du conservatoire au-delà de la ville-centre, ce qui a permis de faire progresser de 5 % en cinq ans la part des élèves de l'agglomération résidant hors de la ville d'Angoulême.

Cependant, la réalité géographique du territoire, qui s'étend sur près de 640 Km<sup>2</sup>, doit être prise en compte lors de l'élaboration des cursus et des emplois du temps. En effet, alors que l'évolution de la société ou

de la sphère familiale peuvent restreindre les temps de disponibilité des enfants et que l'impact des déplacements des populations sur l'environnement appelle à la vigilance, il apparaît nécessaire de rationaliser le nombre de déplacements des élèves au conservatoire chaque semaine. Sans recherche d'optimisation à ce niveau, un élève de premier cycle peut avoir à se déplacer trois fois par semaine au conservatoire, ce qui peut s'avérer un frein à l'inscription ou à la poursuite des études au conservatoire.

Une attention particulière est ainsi portée aux rapprochements possibles de cours lors de l'élaboration des plannings, notamment de formation musicale et d'orchestre, en vue de favoriser les regroupements de cours sur une demi-journée. Malheureusement, ces possibilités restent fortement limitées par les contraintes présentes au niveau des locaux disponibles, et de nombreux élèves ne peuvent bénéficier de ces aménagements.

La perspective de la réhabilitation de l'équipement, qui devrait à terme permettre la création de surfaces et de salles complémentaires, peut apporter des possibilités nouvelles à ce niveau.

Date de mise en œuvre	Sept. 2022
Coût RH (année pleine)	Décharge horaire

### 2.4 ACCOMPAGNER LES FAMILLES

BIEN QUE le conservatoire soit un lieu d'enseignement et qu'à ce titre, des analogies puissent légitimement être établies par les familles avec l'enseignement général, il conserve un certain nombre de spécificités propres à l'enseignement spécialisé. Par ailleurs, les échanges au sein de l'équipe lors de la phase de préparation du projet d'établissement ont fait apparaître un décalage exprimé au niveau des attentes d'une partie des familles, certaines étant davantage en recherche d'un loisir culturel pour leurs enfants que d'une formation spécialisée.

Si l'objectif du conservatoire est très clairement en décalage par rapport à certaines représentations qui voudraient y voir un établissement élitiste, la formation d'amateurs éclairés s'appuie néanmoins sur une saine exigence et la confrontation à des échéances.

Il est donc apparu nécessaire de mieux faire comprendre aux familles le fonctionnement et les attendus du conservatoire, de répondre aux questions récurrentes concernant l'accompagnement des enfants dans leur apprentissage artistique, et d'ouvrir la porte à des échanges directs avec les enseignants ou l'équipe de direction, hors du cadre d'un document écrit.

Ainsi, dès la rentrée 2022, a été mise en place une réunion d'information et d'échange où sont abordés le fonctionnement pédagogique de l'établissement et ses différences avec l'Éducation Nationale, la nature et le fonctionnement d'un cours de musique, un éclairage sur le travail attendu, l'importance de l'apprentissage du

jeu sur scène et une ouverture sur les contacts avec les enseignants et l'équipe administrative et de direction. Cette réunion a été très bien accueillie par les familles présentes et a permis d'éclaircir de nombreux points, elle sera reconduite dans les prochaines années.

Date de mise en œuvre	Sept. 2022
-----------------------	------------

## AXE III DÉVELOPPEMENT NUMÉRIQUE

ACTUELLEMENT, la gestion de la scolarité des élèves (suivi de scolarité, facturation), s'effectue à l'aide de la base de données iMuse, laquelle propose les outils essentiels de gestion et les fonctionnalités légales obligatoires (accès externalisé au dossier de l'élève). Ses possibilités d'exploitation effectives par l'équipe restent toutefois limitées en raison d'une conception peu ergonomique qui en limite la maîtrise. Les possibilités de communication via iMuse se limitent aux mails et SMS, que seuls les administrateurs peuvent utiliser.

Chaque enseignant dispose d'une adresse électronique professionnelle. Trois postes informatiques sont à disposition de l'ensemble de l'équipe pédagogique, auxquels s'ajoutent les ordinateurs installés en salles de formation musicale.

La communication envers les familles repose donc actuellement sur les canaux historiques de communication que sont les affichages et les courriels ; les SMS sont réservés aux situations d'urgence (signallement des absences par exemple). Le courrier postal est toujours utilisé dans certaines situations spécifiques (convocations aux examens, formulaires de choix d'horaires de cours).

La communication par mail s'avère relativement lourde à utiliser pour l'équipe pédagogique, et manque d'efficacité dans la communication du service scolarité envers les familles, pour lesquelles le mail ne constitue plus, à l'heure actuelle, un moyen infaillible de transmettre l'information.

La situation sanitaire que nous avons traversée pendant deux ans a induit un usage alternatif des outils numériques. Un nombre important d'enseignants, en regard de l'utilisation de la visioconférence, a adopté l'utilisation d'outils variés de communication et de partage de ressources numériques avec des groupes d'élèves.

Il apparaît donc aujourd'hui important de considérer dans leur ensemble l'utilisation des outils numériques et de tirer des récentes expériences les besoins réels des équipes et des usagers. Le groupe de travail organisé sur ce sujet en 2021-22 avec l'équipe du conservatoire a relevé un certain nombre d'usages pérennisés après la crise sanitaire et a permis de relever les tendances pour les années futures, en termes d'objectifs à atteindre pour les outils numériques. Ils doivent notamment :

- Faciliter le lien avec les élèves ou les groupes d'élèves ;
- Permettre la centralisation de ressources spécifiques d'une classe ou d'un département pédagogique ;
- Améliorer la « vie de classe » ;
- Dégager du temps d'échange individualisé sur le temps de cours en déplaçant la simple transmission de connaissance vers un support externe.

Afin de répondre aux besoins exprimés lors de cette réflexion, deux types d'outils peuvent être envisagés ou développés : l'acquisition d'un Espace Numérique de Travail (ENT) pour faciliter le lien, la communication et le partage de ressources entre l'équipe et les élèves et familles, et le développement d'une bibliothèque de ressources pour les élèves.

Par ailleurs, le travail engagé par l'équipe technique du conservatoire au niveau des vidéos, en diffusion en direct ou enregistrées, a offert des résultats d'excellente qualité et a été largement plébiscité par les élèves, les familles et les enseignants.

### 3.1 DOTER L'ÉTABLISSEMENT D'UN ESPACE NUMÉRIQUE DE TRAVAIL (ENT)

L'ENT est une plateforme qui permet, via internet, aux élèves comme aux enseignants, d'avoir accès à des services numériques dédiés : espaces de communication individuels et collectifs, centre de ressources et d'information.

Un ENT permet donc de remplacer efficacement les outils de communication classiques par une plate-forme collaborative, souple et adaptée aux besoins et aux usages actuels. Un tel outil apportera non seulement une grande souplesse à l'équipe du conservatoire, mais participera également à faire évoluer la vision du conservatoire par l'utilisation d'un outil moderne, performant et attrayant.

Le maintien des outils d'administration du conservatoire (suivi de scolarité, facturation,...) est cependant essentiel au fonctionnement de l'établissement, et le temps de l'équipe du service scolarité est déjà pleinement consacré à l'administration de cette base de données. Dans ce contexte, il n'est pas envisageable de superposer à l'existant la gestion d'un second outil indépendant, d'autant que pour une parfaite efficacité, il est nécessaire que les données de la base de scolarité puissent être utilisées par l'ENT. La solution informatique qui sera retenue devra donc répondre au double impératif suivant : permettre d'assurer la gestion administrative et pédagogique de l'établissement, et intégrer des composantes ENT.

Les solutions informatiques de gestion existantes des conservatoires en 2022 sont pour l'instant centrées soit sur une base de données élèves, soit sur une solution d'ENT seule. Cependant, des modules complémentaires sont en cours de développement chez plusieurs éditeurs

afin d'intégrer les fonctionnalités manquantes ; une veille sera donc assurée auprès d'eux afin de permettre une migration vers un outil pleinement adapté aux attentes du conservatoire dès que possible.

Date de mise en œuvre	Sept. 2024
Convention à prévoir	Non
Coût de fonctionnement	7000 euros/an
Année d'inscription aux OB	2024

### 3.2 DÉVELOPPER UNE BIBLIOTHÈQUE DE RESSOURCES POUR LES ÉLÈVES

L'ÉLABORATION d'une bibliothèque de ressources pour les élèves aura pour double objectif de :

- Maintenir le lien entre l'enseignant et l'élève entre chaque cours (rappel de consignes filmées, exemple)
- D'élaborer une bibliothèque de tutoriels :
  - Permettant de dégager du temps à dédier à l'élève pendant le cours en déplaçant l'acquisition de notions théoriques ou pratiques sur le temps personnel, sur un format facile à revoir pour parfaire la compréhension ;
  - Offrant une référence pour les questions fréquemment abordées en cours (accord ou entretien de l'instrument, remplacement des cordes, installation à l'instrument...).

Le groupe de travail a néanmoins relevé la nécessité de former les enseignants sur les techniques spécifiques liées au format (durée, construction, efficacité) et de poser des éléments de construction communs afin de garantir une certaine homogénéité au niveau des ressources produites par l'équipe.

En lien avec le point précédent, cette bibliothèque a vocation à être intégrée à l'ENT afin, d'une part d'en faciliter l'accès pour les élèves, d'autre part de garantir que les ressources sont proposées aux élèves auxquels elles sont destinées.

Date de mise en œuvre	2022/2024
Coût RH (année pleine)	Coût de formation

### 3.3 POURSUIVRE LA DYNAMIQUE INITIÉE AU NIVEAU DE LA DIFFUSION SUR FORMAT VIDÉO EN DIRECT OU ENREGISTRÉ

LE CONSERVATOIRE, s'appuyant sur les compétences de son équipe d'action culturelle et notamment de régie, a développé au fil du temps un savoir-faire au niveau de la production de vidéos, qu'elles soient enregistrées ou diffusées en direct. En parallèle de l'aménagement de la scène et de la modernisation des équipements scéniques de l'auditorium, le conservatoire a acquis les matériels nécessaires à la production vidéo. Il est actuellement équipé d'un parc de caméras, d'une régie vidéo et d'un ordinateur suffisamment puissant pour réaliser des montages vidéo. Les supports produits sont ainsi d'excellente qualité et font dorénavant l'objet

d'une forte demande, tant par l'équipe pédagogique que par les élèves de l'établissement. Cette dynamique, porteuse pour la pédagogie et l'image de l'établissement, peut ainsi être poursuivie sur deux axes :

- La diffusion en direct des productions d'élèves (projets importants pour l'établissement, projets personnels, cours avec artistes invités) ;
- À l'image des vidéos réalisées autour du département cordes, instaurer une régularité dans la sortie de vidéos enregistrées qualitatives, mettant en avant l'équipe pédagogique et destinée à valoriser la qualité de la proposition artistique de l'établissement. Cependant, compte tenu du temps nécessaire à l'équipe de régie pour réaliser ces supports, cette production sera limitée à un projet par an.

Date de mise en œuvre	2022/2027
-----------------------	-----------

## AXE IV DÉVELOPPEMENT DES PUBLICS

### 4.1 DÉVELOPPER UNE COMMUNICATION AU SERVICE DU PROJET

#### 4.1.1 UNE COMMUNICATION AU SERVICE DU PROJET

Malgré l'évolution des pratiques et de l'enseignement dans les conservatoires, ceux-ci restent largement méconnus et victimes de représentations datées. Si les usagers du conservatoire en sont les meilleurs ambassadeurs, il est néanmoins essentiel de pouvoir travailler sur l'image du conservatoire et de développer une communication au service du projet.

Le conservatoire s'est d'ores et déjà doté d'un logo moderne, décliné, selon les besoins, sur les supports de communication de l'établissement, incrusté sur les vidéos produites par l'établissement et repris sur les matériels du conservatoire (pupitres). Cette dynamique sera poursuivie en vue d'accroître la visibilité de l'établissement, par une stratégie de communication plus développée : reprise du logo sur les véhicules de service du conservatoire et sur le mobilier extérieur, définition d'actions de communication à réaliser selon les projets (kits de communication), kakemonos sur sites, etc...

Date de mise en œuvre	Rentrée 2023
-----------------------	--------------

#### 4.1.2 RENFORCER LES ACTIONS DE DIFFUSION SUR LE TERRITOIRE

Un travail de réflexion a été mené lors de l'élaboration de ce projet d'établissement en ce qui concerne le rayonnement du conservatoire, afin d'embrasser pleinement sa dimension territoriale. En s'appuyant sur l'expérience acquise lors de diverses expérimentations, il a été relevé que le vecteur le plus porteur était celui de la décentralisation des actions de diffusion.

Cependant, la seule décentralisation ne suffit pas à attirer le public local, et peut même aboutir à une simple délocalisation, bien loin du but recherché.

Dès la rentrée 2023, un des critères de sélection des projets d'action culturelle sera donc, outre la possibilité d'en décentraliser une ou plusieurs dates, celle d'y ajouter également une action conjointe préalable en direction des groupes scolaires ou centre sociaux proches du lieu de réalisation du projet.

En parallèle, il est également apparu nécessaire de s'appuyer sur les réseaux de communication des communes concernées par des actions décentralisées afin qu'elles puissent relayer l'information auprès de leurs administrés, et ainsi augmenter les chances d'attirer un public local – et non celui du conservatoire seulement. En s'appuyant sur le travail effectué par la direction Culture de GrandAngoulême qui a permis d'identifier des bassins de population, le conservatoire devrait être en mesure de proposer des actions de diffusion artistique aux habitants de l'agglomération de manière beaucoup plus régulière et efficace.

Date de mise en œuvre	Rentrée 2022
Convention à prévoir	Oui

#### 4.1.3 UNE PRÉSENCE À RENFORCER AU SEIN DES ÉTABLISSEMENTS SCOLAIRES

LE MILIEU SCOLAIRE est celui le plus neutre et le plus ouvert, qui permet de s'affranchir des contraintes familiales et de l'empêchement socioculturel (le conservatoire, ce n'est pas pour moi...).

En complément des actions décentralisées, les interventions auprès des scolaires permettent d'offrir au plus grand nombre la chance de pouvoir aborder l'enseignement artistique et ses qualités de développement artistique et personnel : elles représentent donc un élément essentiel pour l'ouverture à de nouveaux publics.

Les interventions en milieu scolaire font appel à des compétences et à des savoir-faire spécifiques, différents de ceux mis en œuvre dans l'enseignement spécialisé du conservatoire. Un corps d'enseignants, les Musiciens Intervenants en Milieu Scolaire, sont spécifiquement formés dans cet objectif, et reçoivent la double certification de l'Éducation Nationale et du Ministère de la Culture.

Actuellement, l'équipe du conservatoire comporte un seul poste d'intervenant, lequel est essentiellement mobilisé sur le dispositif Orchestre à l'école (11h) et les enseignements d'éveil (6h45), ce qui laisse 2h15 pour les interventions en milieu scolaire. Ce temps d'intervention est en conséquence intégralement consacré au dispositif VVLMMDT.

Or, le territoire de GrandAngoulême recense 70 écoles élémentaires sur son territoire, dont 35 pour la seule commune d'Angoulême. Avec seulement 10 dates dans

l'année, le dispositif VVLMMDT est loin d'être suffisant pour toucher annuellement l'ensemble des enfants scolarisés en école élémentaire, même s'il concerne 1 500 enfants par an. En outre, il ne permet pas d'initier des projets dans les écoles avec les enseignants, ni d'accompagner ces derniers dans la réalisation de leurs propres projets.

La création d'un poste d'intervenant en milieu scolaire est donc nécessaire afin de renforcer, en conjonction avec le développement des actions de diffusion décentralisées évoquées au point précédent, la sensibilisation d'un plus grand nombre d'enfants du territoire

Date de mise en œuvre	2023
Coût de fonctionnement	Véhicule de service
Coût RH (année pleine)	35K€
Année d'inscription aux OB	2023

conservatoire et à son rayonnement sur le territoire de GrandAngoulême.

Ce travail doit non seulement permettre de résorber les problématiques techniques récurrentes du bâtiment, mais également de projeter son utilisation sur 20 à 30 ans et impulser une nouvelle dynamique au conservatoire, particulièrement contraint dans son fonctionnement pédagogique par ses possibilités matérielles.

La réhabilitation du site Henri Dunant devra donc pouvoir résorber d'une part les problématiques techniques identifiées, notamment au niveau du traitement de l'air dans les locaux, et d'autre part résoudre les difficultés liées à la configuration actuelle des locaux :

- Seulement 24 salles pour 54 enseignants sur le site Henri Dunant ;
- Des locaux inadaptés aux évolutions des pratiques pédagogiques avec des lieux trop exigus ;
- Des locaux inappropriés aux musiques amplifiées ;
- Des locaux manquant sur le site principal : un seul studio de danse, pas de lieu dédié pour le théâtre.

En marge du travail sur le projet d'établissement, une première phase de travail du service Patrimoine de l'agglomération avec le SDIS a permis de lever les restrictions d'utilisation qui pesaient sur une partie des surfaces, situées en sous-sol et inutilisables pour l'accueil du public en raison de leur trop grande profondeur, libérant ainsi la possibilité d'aménager environ 500 m<sup>2</sup>. Cette évolution notable a conduit les services de Grand-Angoulême à établir un premier travail visant à dégager des surfaces utilisables pour le travail des services pédagogiques et administratifs de l'établissement.

En parallèle, une concertation a été lancée avec l'ensemble des représentants de l'équipe afin d'établir un programme préalable qui a identifié les besoins auxquels devrait répondre le projet de réhabilitation. Courant 2022, l'agglomération de GrandAngoulême a engagé une réflexion sur l'acquisition d'un local et s'en est porté acquéreur en avril 2023. Ce bâtiment, d'une surface totale de 700m<sup>2</sup> initialement dédiés à la pratique sportive, sera requalifié pour la rentrée 2023 afin d'en faire l'annexe du conservatoire. La phase initiale d'aménagement de ce lieu permettra d'y implanter un plateau de théâtre ainsi qu'un studio de danse, dans des conditions de travail parfaitement adaptées à ces pratiques. Les phases d'études préalables et de conception du projet de réhabilitation du conservatoire sont établies selon un calendrier qui devrait s'étendre jusqu'en décembre 2024. La phase de travaux est programmée de début 2025 jusqu'à la livraison du projet, établie à septembre 2026.

## AXE V ÉVOLUTION DES MOYENS DU CONSERVATOIRE

### 5.1 UN PARC INSTRUMENTAL À CONSOLIDER

COMME ÉVOQUÉ dans la première partie de ce projet, la valeur globale du parc instrumental du conservatoire est évaluée à près de 1 150 000 €. Le budget annuel d'investissement instruments de 30 000 €, représentant environ 2,5 % de la valeur totale du parc, ne permet pas une rotation suffisante des instruments.

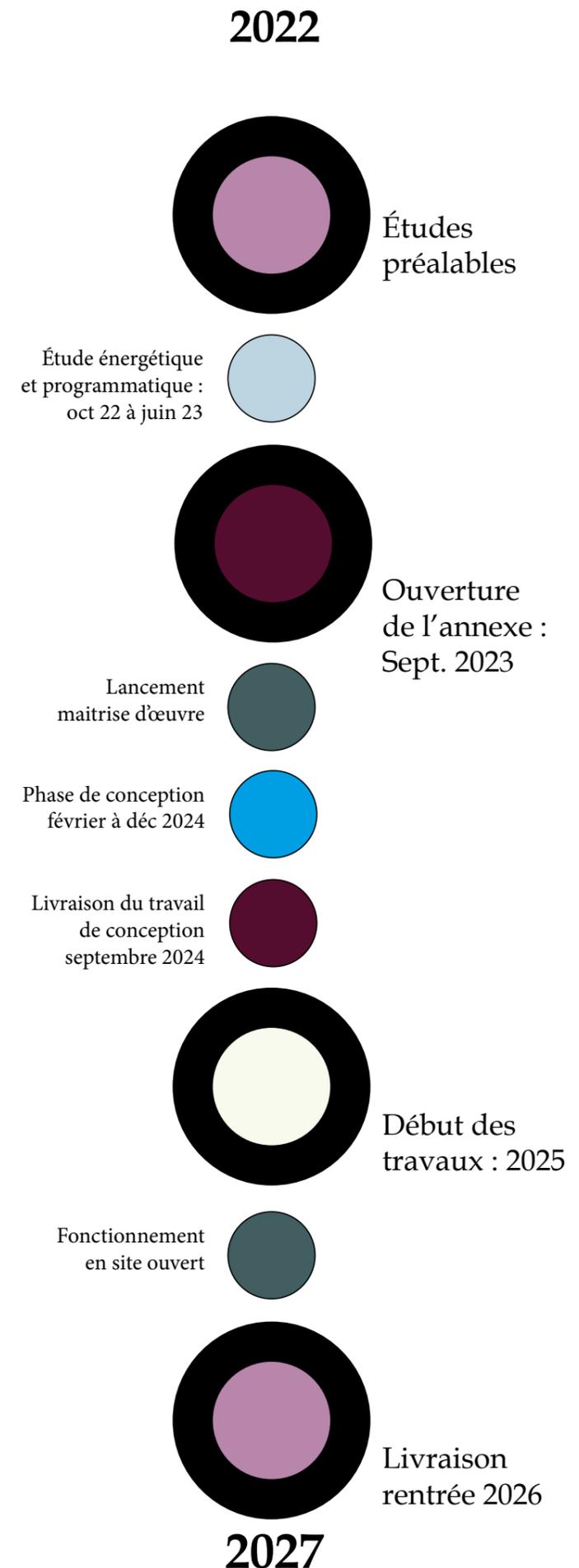
En revanche, la part d'investissement dédié au matériel technique et scénique a permis d'équiper correctement les salles de cours et de diffusion de l'établissement.

Il est donc proposé de porter à 5 % le taux de renouvellement annuel du parc instrumental du conservatoire, soit 60 000 €, et de maintenir l'investissement matériel à hauteur de l'existant.

Date de mise en œuvre	Rentrée 2022
Convention à prévoir	Oui

### 5.2 RÉHABILITATION DU BÂTIMENT

COMME CELA a été exposé dans l'état des lieux, la problématique principale à laquelle doit faire face le conservatoire actuellement est celle du bâtiment principal, dans lequel se déroulent ses activités, même s'il dispose d'atouts intéressants comme sa situation géographique ou la qualité de son auditorium. Après quarante années d'utilisation du site Henri Dunant et des locaux extérieurs, le fonctionnement du conservatoire nécessite une réflexion importante qui doit porter non seulement sur le bâtiment central, lequel nécessite une rénovation importante, mais aussi sur les moyens nécessaires au bon fonctionnement du



# CONCLUSION

Le conservatoire de GrandAngoulême dispose de nombreux atouts, tels que la qualité de son enseignement ou le dynamisme de son équipe, qui lui permettent de maintenir une grande attractivité auprès d'un public varié et de rayonner sur son territoire.

La concertation mise en œuvre au sein de l'équipe dans la phase d'élaboration du projet a permis de vérifier la pertinence et la portée des évolutions et changements engagés lors du précédent projet, d'affiner encore davantage la vision du territoire et des publics, d'évaluer leurs évolutions. Elle a également permis de relever un certain nombre de complexités et d'envisager des voies de remédiation, regroupées au sein de ce projet.

Avec la confiance et l'appui de l'agglomération de GrandAngoulême, le projet 2022-2027 du conservatoire offre ainsi des perspectives passionnantes d'évolution, pour un futur établissement plus que jamais connecté à son territoire, aux conditions d'accueil du public renouvelées.

**CONSERVATOIRE GABRIEL FAURÉ**  
**3 PLACE HENRI DUNANT**  
**16000 ANGOULÊME**  
**TÉL. 05 45 95 21 69**

**DATE DE PARUTION**  
**DÉCEMBRE 2023**